



Démocratie locale  
**Une semaine pour voter !**  
Du 10 au 15 octobre 2016

**10 au 15 octobre 2016**  
**Une semaine pour voter**

**PÉTITIONS CITOYENNES**

**BUDGET PARTICIPATIF**

Plus d'infos :  
grenoble.fr  
ou 04 76 76 38 83

**10 LIEUX DE VOTE DANS TOUTE LA VILLE**  
**OUVERT À TOUS LES GRENOBLOIS DÈS 16 ANS**

## Edito

Grenoble a une histoire citoyenne ancienne et toujours vivante. Depuis 2014, la Ville développe et renouvelle les espaces de participation citoyenne, pour toujours plus ouvrir le débat et coproduire l'action publique, favoriser l'émergence de projets nouveaux, ouverts à tous ceux qui vivent sur notre territoire. Cet automne marque une étape dans la construction de cette nouvelle forme de démocratie.

C'est dans esprit qu'ont été mis en place les différents nouveaux outils de démocratie locale, pour que tous les Grenoblois trouvent la forme d'expression qui leur convienne le mieux : les conseils citoyens indépendants (CCI), le budget participatif, et l'interpellation citoyenne.

Des outils qui donnent la possibilité aux Grenoblois d'être à l'initiative de projets, d'intervenir au conseil municipal pour interpellier les élus sur une opinion ou des idées, et de décider directement, par la votation citoyenne, choix budgétaires pour les réorienter au plus près de leurs besoins. Ces dispositifs s'ancrent dans une vision d'une démocratie ouverte, généreuse, accessible à tous les Grenoblois de plus de 16 ans, quelle que soit leur nationalité.

Une démocratie vivante, c'est aussi assumer pour nous élus, d'être bousculés, de faire bouger les lignes. Nous avons la responsabilité d'expérimenter, d'ouvrir ou de laisser émerger des espaces de dialogue dans la ville, pour enclencher ensemble quelque chose de nouveau.

Notre souhait aujourd'hui, c'est d'explorer des nouveaux chemins pour que tout le monde trouve sa place, pour que chacun puisse contribuer à l'histoire de notre ville et ainsi participer à bâtir le Grenoble de demain.



Eric Piolle, Maire de Grenoble

# Une semaine de vote :

## Les Grenoblois décident pour leur ville !

Depuis 2014, la Ville de Grenoble a mis en place trois nouveaux outils pour renouveler la démocratie locale : le droit d'interpellation, le budget participatif, et les conseils consultatifs indépendants (CCI).

Ces dispositifs donnent aux Grenoblois

- **un pouvoir d'initiative** : des idées peuvent se transformer en réalisations concrètes via le budget participatif ou encore au sein des Conseils citoyens indépendants. La diversité des dispositifs permet aux Grenoblois de trouver la forme d'expression qui leur convient le mieux.
- **un pouvoir d'interpellation** : en posant une question orale au Maire pendant le conseil municipal pour les Conseils citoyens indépendants ou en portant un débat en conseil municipal par une pétition.
- **un pouvoir de décision** : par le choix des projets qui seront réalisés dans le cadre du budget participatif ou par le vote sur une pétition initiée par des citoyens.

**Du 10 au 15 octobre, tous les Grenoblois de plus de 16 ans sont invités à se prononcer et à décider pour le futur de leur ville.**

**Le vote portera sur :**

- Les budgets participatifs : sélection des projets à réaliser
- Les interpellations d'initiatives citoyennes issues des pétitions portées au minimum par 2000 Grenoblois.



### Où et comment voter ?

Du lundi 10 au vendredi 14 octobre :

- **Hôtel de Ville** - 8h-17h50 ;
- **ADIIJ** (espace jeunesse) 16 bd Agutte Sembat, lundi et jeudi 9h30-17h30, mardi 13h-17h30, mercredi 9h30-12h30 / 13h30-17h30, vendredi 9h30-12h ;
- **Maisons des Habitants Chorier-Berriat, Centre-ville, Secteur 3, Capuche, Teisseire et Le Patio aux horaires d'ouverture habituels.**

Samedi 15 octobre :

- **Hôtel de Ville**, 10h-17h
- **bibliothèque Kateb Yacine**, 12h-17h
- **bibliothèque Centre-ville**, 11h- 17h

Pour voter, il faut :

- Être résident grenoblois et avoir plus de 16 ans,
- Se munir d'une pièce d'identité,
- Se munir d'une carte électorale ou d'un justificatif de domicile.

# Budget participatif

## 185 projets déposés dans le cadre de la deuxième édition

La deuxième édition du budget participatif a été lancée en mars 2016.

Les assises de la démocratie locale qui se sont tenues en janvier ont été l'occasion de faire un bilan avec les citoyens de la première année d'expérimentation du budget participatif, permettant d'apporter des améliorations (animation de la Ruche, modalités de vote etc.).

Cette année, une **attention particulière a été portée en direction des publics jeunes** et des **plus éloignés** des institutions pour leur permettre de connaître le dispositif et les inciter à s'en saisir. Des temps d'information et d'échanges se sont tenus, en proximité, pendant la période de dépôt des projets : temps collectifs, festifs et conviviaux (fêtes de quartiers, soirées musicales, petits déjeuners dans les Maisons des habitants, etc.).

### Pour l'année 2016 :

- **185 projets ont été déposés** dont :

23 projets dans le secteur 1

43 projets dans le secteur 2

7 projets dans le secteur 3

27 projets dans le secteur 4

28 projets dans le secteur 5

20 projets dans le secteur 6

- **156 projets ont été validés**



**Le nouveau dispositif a permis à 564 Grenoblois** de rejoindre un projet proposé par un porteur et qu'ils avaient envie de soutenir.



Le 21 mai, **30 des 156 projets proposés ont été retenus** par 197 Grenoblois lors de la **Ruche aux projets**.

1 projet sur le secteur 1

5 projets sur le Secteur 2

2 projets sur le secteur 3

2 projets sur le secteur 4

4 projets sur le secteur 5

4 projets sur le secteur 6

12 projets concernent l'ensemble de la ville

**L'été a permis aux services de la Ville et de la Métro d'étudier, en lien avec les porteurs, la faisabilité de chaque projet.**

## Du 10 au 15 octobre, 26 projets seront soumis au vote des Grenoblois

**Les projets proposés seront exposés dans les Maisons des habitants, à l'Hôtel de Ville, en centre-ville, ou sur le site Internet de la Ville de Grenoble : [grenoble.fr](http://grenoble.fr)**

En parallèle, dès la mi-septembre, les porteurs de projets iront à la rencontre des Grenoblois dans le cadre de la « **Caravane des projets** ». Ces temps festifs permettront aux porteurs de présenter leur projet sur scène, en alternance avec des concerts ou des spectacles.



- **Samedi 17 septembre 16h à place docteur Schweitzer** avec le Prunier sauvage - Jazz manouche

- **Dimanche 18 septembre à 15h à la Bifurk**, dans le cadre de Merci, Bonsoir

- **Dimanche 25 septembre à 14h à la Maison des Habitants Bajatière**, dans le cadre du Vide Grenier - Reggae

- **Jeudi 29 septembre à 20h30 à la Bifurk** dans le cadre du festival « Et pourquoi pas? » - Chanson Française

- **Samedi 08 octobre à 16h à Villeneuve** avec Le Barathym - Musique Festive

- **Lundi 10 octobre à 18h à l'ADIIJ** (Association Départementale d'Information et d'Initiative Jeunesse)

Ces projets pourront aussi être découverts par des flyers et affiches distribués par les porteurs ainsi que par des présentations des projets à retrouver sur TéléGrenoble.

**Afin de faciliter le vote, le choix des projets à réaliser se fera cette année par « approbation » et non par « ordre de préférence » comme en 2015. Ainsi, les Grenoblois devront choisir les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser parmi les 26 proposés au vote.**

## GROS PROJETS (supérieur à 100 000€)

### 2 - Végétaliser le cours Jean Jaurès



Porteur : Florian, au nom du Conseil citoyen indépendant B  
Renforcer les ambiances végétales par la plantation d'arbres et la création de pergolas avec végétaux grimpants, pour ombrager les assises existantes et celles à créer. Cela permettra d'améliorer les séquences très minérales du cours Jean Jaurès, inconfortables en été.

*Budget : 135 000 €*

*Dessin : Florian Artus*

### 5 - Revalorisation du lac de la Villeneuve



Porteur : Ateliers Populaires d'Urbanisme  
Rénover le lac avec le recyclage de l'eau par des plantes, ainsi que l'ajout d'une aire de pique-nique et de bornes eau et électrique, encouragerait les initiatives visant à créer des événements sur le quartier et inviterait les Grenoblois à profiter de l'un des plus beaux parcs de la ville.

*Budget : 400 000 €*

### 9 - L'Atelier



Porteur : Jean-Marc

Une seconde vie pour vos objets du quotidien ! Ouvrir un lieu collaboratif et intergénérationnel où l'on pourra apprendre à les réparer, échanger ses compétences, créer du lien social, préserver le pouvoir d'achat des usagers, protéger l'environnement et lutter contre le gaspillage en diminuant les déchets.

*Budget : 150 000 €*

### 11 - Transformer la place de Metz en un lieu de vie convivial et apaisé



Porteur : association Les Amoureux de la Place de Metz

Réaménager la place de Metz, notamment en réduisant l'espace dédié au stationnement, pour lui rendre son attractivité et la remodeler en une place centrale moderne, originale, conviviale et apaisée au bénéfice de ses nombreux et divers utilisateurs.

*Budget : 400 000 €*



### 14 - Agrès de fitness dans les parcs

Porteur : Aïcha et l'Union de Quartier Berriat

Favoriser l'exercice physique de tous, de 10 à 99 ans, sur son lieu de vie, pour la santé, l'épanouissement individuel et la convivialité, notamment intergénérationnelle, en implantant par groupes de 3 à 7 des agrès accessibles aux personnes à mobilité réduite, dans les 6 secteurs de la ville.

*Budget : 185 000 €*

## 23 - Skatepark et forêt comestible



Porteur : association du Skatepark de Grenoble

Aménager le parc des berges de l'Isère en créant un nouveau lieu innovant et durable dans le temps. Le but est de faire sortir de terre un parcours ludique et ouvert à tous, au cœur d'un espace alliant zone de détente, agriculture urbaine et sport de glisse.

*Budget : 400 000 €*

## PETITS PROJETS (inférieur ou égal à 100 000€)

### 1 - Multisport nocturne à la Villeneuve



Porteur : Jawad

Aménager le City Stade de l'Arlequin pour qu'il soit accessible le soir et devienne un lieu convivial pour tous les habitants sportifs. La mise en place de lumières pour éclairer le stade en soirée et de bancs permettrait aux habitants de se retrouver pour jouer, loin des habitations.

*Budget : 75 000 €*



### 3 - Des boîtes à livres dans Grenoble

Porteurs : Cécile et Dominique

Installer dans la ville 10 boîtes à livres, des mini-bibliothèques de rue accessibles toute l'année, 7j/7 et 24h/24. Chacun peut y déposer des livres ou se servir librement. On pioche pour offrir, pour feuilleter, pour emporter chez soi, pour garder à jamais ou pour rendre après. Grâce au partage, un livre a plusieurs vies.

*Budget : 7 000 €*

### 4 - Toilettes publiques

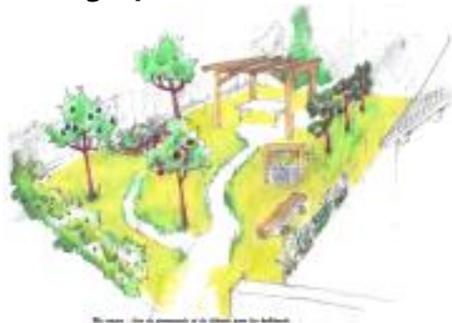


Porteur : Stéphanie

Installer des toilettes publiques, autonettoyantes et accessibles aux personnes à mobilité réduite, dans un parc qui dispose de jeux pour enfants. L'objectif : créer une ville plus propre dans la continuité de l'accessibilité pour tous, sensibiliser les habitants et éduquer nos enfants au respect de l'espace public.

*Budget : 50 000 €*

## 6 - Verger promenade



Porteur : Djazia

Créer, à la lisière du quartier Teisseire, un verger planté d'arbres fruitiers et bordé de haies de fruits rouges. Ce sera un espace paisible de rencontres et de promenades. Il évoluera en s'enrichissant de toutes les idées respectant l'esprit du lieu qui est de se reconnecter avec les cycles de la nature et apprendre à connaître la vie pour mieux la respecter.

*Budget : 40 000 €*

## 7 - Aménagement piétonnier sur la digue droite du DRAC



Porteur : Robert et Régis, au nom de l'Union de quartier des Eaux-Claires

Créer une boucle pour activités pédestres (et VTT) permettrait l'observation du Drac et des oiseaux en quelques points. Un embellissement fleuri du pont de Catane par des jardinières suspendues agrémenterait cette importante entrée de Grenoble.

*Budget : 20 000 €*

*Projet réalisable sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires*

## 8 - Améliorer l'accessibilité de la rue Gabriel Péri



Porteur : Delphine, au nom du Conseil citoyen indépendant B

Donner un meilleur accès au marché de l'Estacade aux personnes avec poussette, en fauteuil... en dégagant et élargissant ponctuellement trottoirs et carrefours. Embellir la rue et expérimenter une rénovation à moindre coût pour de nombreuses petites rues du centre.

*Budget : 70 000 €*

*Dessin : Florian Artus*

## 10 - Siesterie au Parc Bachelard



Porteurs : Clémence et le Prunier Sauvage

Installer des hamacs et transats en bois sous une pergola imaginée par les habitants et des designers. Cet espace de détente ombragé pourra accueillir des séances de massage, installations sonores, concerts de musique classique et lectures... afin de ré-enchanter notre quotidien et la façon de vivre l'espace public.

*Budget : 50 000 €*

## 12 - Pigeonniers contraceptifs



Porteur: Chantal

Indisposés par les pigeons ! Importunés par leurs fientes ! Révoltés par les captures et gazages pratiqués actuellement ! Pour le mieux vivre ensemble, installer des maisons à pigeons qui les regroupent à l'écart des habitations et permettent de limiter la prolifération (stérilisation des œufs) tout en mettant un terme à la méthode actuelle.

*Budget : 85 000 €*

*Projet réalisable sous réserve de la création d'un collectif qui s'implique dans la gestion du projet.*

### 13 - Des vélobus à Grenoble



Porteur : Erika, au nom de l'association Les amis des boites à vélo

Acquérir 5 vélobus, véhicule où chaque personne transportée est active puisqu'elle pédale. Ce véhicule présente l'intérêt de transporter des enfants, des personnes qui manquent d'équilibre, des aveugles, des personnes ayant besoin de rééducation et propose une nouvelle manière de se déplacer.

*Budget : 60 000 €*

### 15 - Végétaliser et transformer l'esplanade Andry Farcy en un espace de convivialité



Porteurs : association MixLab et des habitants

Proposer une aire de jeux intergénérationnelle pour réunir enfants, parents et grands-parents : terrains de pétanque, espace de jeux pour enfants, point d'eau, nouveaux arbres et jardins en bandes. C'est un projet modulable et participatif.

*Budget : 100 000 €*

*Dessin : Loïc Rion*



### 16 - Aménagement de l'atelier vélo de la Villeneuve

Porteur : Gwenaël

Agrandir les locaux de l'atelier Pignon-sur-roue en créant notamment un espace de travail extérieur. Cet atelier, tout juste ouvert, est un atelier associatif d'auto-réparation et de récupération de vélos. Il permet à chacun d'apprendre à réparer son vélo et encourage son usage comme moyen de transport quotidien.

*Budget : 60 000 €*



### 17 - La mélodie du bâtiment : se doter d'outils de mesure des consommations énergétiques

Porteur : Jean-Eric

Faire un suivi précis des consommations afin de les mettre en musique et de corriger toutes les anomalies. En effet, lorsqu'un hélicoptère survole la ville, vous l'entendez. En revanche lorsqu'un bâtiment public comme une école consomme alors qu'elle est inoccupée, c'est inaudible.

*Budget : 15 000 €*

### 18 - Des jardins partagés pour tous à l'Abbaye



Porteur : collectif Les Mouettes

Des jardins pour tous les habitants sur un terrain dévalorisé au cœur d'un quartier en rénovation. Constitué de 19 parcelles sécables gérées par l'association pour des cultures encadrées respectueuses de la nature, ce sera un lieu ludique, de rencontre, ouvert aussi aux acteurs et institutions du quartier.

*Budget : 95 000 €*

*Projet réalisable sous réserve de trouver un terrain municipal adapté.*



### 19 - Le quartier des couleurs

Porteur : Laetitia et Nicolas, au nom des délégués des parents d'élèves de l'école Painlevé

Réaliser collectivement des fresques dans tout le quartier des Eaux Claires avec un artiste, pour adoucir et colorer la ville, se réapproprier son quartier et nouer des relations entre habitants. Un projet artistique joyeux, intergénérationnel et participatif.

*Budget : 25 000 €*



### 20 - Cuisine au lac et four à pain

Porteurs : associations Le Barathym et Régie de Quartier Villeneuve-VO  
Installer une cuisine déployable et un four à pain délimitant une terrasse ombragée. Cet équipement au service des dynamiques locales accompagnerait les événements festifs et permettrait aux habitants de cuisiner, de se rencontrer et d'échanger autour des spécialités du monde.

*Budget : 100 000 €*

### 21 - Restaurer une partie du cycle naturel



Porteur : Matthieu, au nom de l'association Co2mpost

Aménager un terrain de grande ampleur pour composter des déchets alimentaires collectés par l'association chez les particuliers et les professionnels de la restauration. L'objectif : valoriser ces déchets et sensibiliser à leur gestion, à leurs incroyables richesses et plus encore.

*Budget : 85 000 €*

*Projet réalisable sous réserve du respect des normes réglementaires et sanitaires et de l'obtention des autorisations nécessaires.*



### 22 - Embellir, apaiser, sécuriser : coup de pinceau sur le carrefour Chavant !

Porteur : DÉCLIC Collectif

Réaliser une fresque au sol, géante et colorée, pour contribuer à apaiser cette entrée de ville très passante, ralentir la circulation, faciliter la cohabitation entre voitures, piétons, vélos, tramways... et donner un côté artistique et inattendu au carrefour !

*Budget : 25 000 €*

### 24 - Scène verte : espace public en culture



Porteur : Pierre

Concevoir un lieu artistique ouvert, support à la mise en scène d'initiatives locales en réalisant un aménagement paysager à proximité de la Caserne de Bonne. L'objectif est d'interpeller les citoyens sur l'espace public de façon ludique pour partager un savoir.

*Budget : 80 000 €*



## 25 - Des chaises dans nos rues piétonnes

Porteur : Hélène

Installer des chaises confortables, fixes et en duo à divers endroits de nos rues piétonnes.

En effet, les rues en centre-ville disposent de peu ou pas de chaises publiques, il est difficile aux personnes qui se promènent ou à mobilité réduite de s'asseoir pour se reposer.

*Budget : 25 000 €*

## 26 - Un café associatif dans la salle d'expo L'Aiguillage



Porteur : Matthieu, au nom de l'association Et Pourquoi Pas ?

Aménager un lieu convivial aux abords du parc Flaubert pour favoriser le lien social dans le quartier. L'Aiguillage : un lieu où boire un café en journée, découvrir une exposition, rencontrer un artiste, pratiquer la photographie et même proposer son propre événement.

*Budget : 100 000 €*

*Projet réalisable sous réserve du respect des normes réglementaires.*

### **Quatre projets n'ont finalement pas été retenus :**

- **La Fabrique citoyenne : étude, accompagnement et construction de projets visant à favoriser l'interaction entre habitants**
  - suite à l'instruction, en lien avec le porteur de projet, il ressort que le projet ne relève pas du budget participatif (budget de fonctionnement et non d'investissement).
  
- **Du solarium au jardin d'hiver : jardin sous serre à la Villeneuve**
  - le projet était localisé dans un équipement municipal non disponible. Le porteur ne souhaite pas que le projet se réalise dans un autre lieu, ne rendant pas possible sa réalisation.
  
- **Monnaie locale : une monnaie qui fonctionne localement en parallèle de l'euro**
  - une collectivité ne peut juridiquement gérer ou émettre une monnaie. Ce projet aurait nécessité une subvention, ne le rendant ainsi pas réalisable dans le cadre du budget participatif. D'autre part, ce projet est déjà lancé et en phase d'étude avec Grenoble Alpes Métropole.
  
- **Vertical Palace : Création d'une salle dédiée aux arts et sports verticaux**
  - la Ville ne pouvant garantir la faisabilité technique et juridique du projet dans les délais impartis pour l'instruction, qui se poursuit donc actuellement avec le porteur du projet. Ce projet pourra être soumis au vote l'année prochaine si l'instruction se révèle fructueuse.

# Projets sélectionnés en 2015 : ça avance !

En septembre 2015, neuf projets ont été choisis par les Grenoblois pour être financés dans le cadre du budget participatif. Un an après, les premiers projets vont être inaugurés.



## **Aménager les abords de l'école Nicolas-Chorier**

L'objectif: améliorer la sécurité des enfants et équilibrer la place accordée aux différents usages de l'espace public. Cet été, un parvis a été créé devant l'école et le carrefour routier a été aménagé. Cela devrait être inauguré avant les vacances d'automne.

## **Créer un mur d'escalade à faible hauteur et prolonger le cheminement piéton sur les berges de l'Isère**

Il est prévu d'aménager le chemin de halage à côté du pont du Sablon et de créer une passerelle à la limite de Saint-Martin-d'Hères. Les travaux devraient être finalisés au printemps 2017. Le mur d'escalade est, quant à lui, déjà sorti de terre sur le quai de France, il sera inauguré le 21 septembre.



## **Piétonniser les abords du marché de l'Estacade**

Le porteur a proposé de piétonniser la rue Joseph Rey les samedis et les dimanches. Deux rencontres auront lieu les 16 et 24 septembre pour impliquer les commerçants et les riverains avant une mise en œuvre en fin d'année.

## **Créer un poulailler partagé en ville**

L'idée : dynamiser le quartier Abry et proposer un recyclage des restes alimentaires. Une concertation a permis de définir le site d'implantation. Une autre installation de poulailler a été visitée et un collectif d'habitants a été formé. Mise en place prévue en octobre.

## **Créer un théâtre de plein air**

En lien avec le Prunier sauvage, les travaux devraient avoir lieu cet automne pour une livraison en décembre. Ils rejoignent une réflexion globale en cours pour transformer le parc Bachelard en parc des Arts.

### **Végétaliser les toitures d'immeuble et les murs d'écoles**

Après les études techniques et la concertation, la végétalisation commencera cet automne dans les trois écoles retenues : Menon, la Rampe et Anatole France. Fin des travaux en décembre. Un collectif d'habitants réfléchit à l'aménagement en jardin du parking silo place Valentin Huy : mise en œuvre d'ici fin 2016.

### **Améliorer la sécurité et le confort des cyclistes**

Après un temps de réflexion commun avec les services de la Métro, trois sites ont été choisis : les rues Marx Dormoy, Très-Cloîtres et le boulevard de l'Esplanade. De nouveaux marquages au sol pour des contresens cyclables ont été réalisés cet été. Une concertation pour les évaluer sera organisée en septembre et octobre 2016.

### **Une nouvelle aire de jeux au square de la place Saint Bruno**

Après une phase de concertation avec les riverains sur la forme et le contenu de l'aire de jeux, un marché public a été lancé. Les travaux seront effectués en 2017, une fois le projet définitif choisi par les habitants cet automne. Des concertations sont prévues les 16 et 30 septembre.

### **Rénover et mettre à disposition un logement pour les jeunes victimes d'homophobie**

Le chiffrage initialement prévu ne permettait pas de réaliser le projet dans des conditions optimales pour l'accueil des jeunes. Néanmoins, une solution a été trouvée avec le Refuge pour que le projet soit réalisé en 2016.

# Interpellation citoyenne :

## Bientôt une première votation citoyenne à Grenoble ?

En mars 2016, la Ville a donné aux Grenoblois la possibilité d'interpeller leurs élus par une pétition.

### Rappel du dispositif

Les Grenoblois qui veulent faire évoluer l'action municipale peuvent lancer une pétition. Si la pétition atteint les **2 000 signatures de Grenoblois**, la question est alors débattue en Conseil Municipal. Soit elle est adoptée directement pour être mise en œuvre, soit elle est soumise au vote dans le cadre d'une **votation citoyenne organisée une fois par an par la Ville**. Le Maire s'engage à suivre le résultat de la votation si la proposition réunit **20 000 voix majoritaires**.



Celles qui ont atteint les 2000 signatures nécessaires et dont la validité a été confirmée seront présentées et débattues en Conseil municipal.



**Le 26 août, une pétition sur les tarifs de stationnement a été présentée à la Ville avec plus de 2000 signatures.**

**Cette pétition demande à la Ville de Grenoble d'abroger la délibération relative à la tarification du stationnement adoptée par le Conseil Municipal le 20 juin 2016.**

**Actuellement, le service des élections de la Ville vérifie la validité des signatures déposées.**

Après avoir compté le nombre de signatures valides (doublons éventuels, âge, lieu de résidence...), un échantillon de 50 signataires a été tiré au sort en présence des porteurs de la pétition. La Ville contacte alors les personnes sélectionnées afin qu'elles confirment qu'elles sont bien signataires, ont plus de 16 ans et résident à Grenoble. Si sur ces 50 personnes contrôlées au moins 5 déclarent ne jamais avoir signé cette pétition, celle-ci est invalidée.

Si la pétition est validée, le pétitionnaire présentera sa proposition lors du **Conseil municipal du 26 septembre 2016.**

Le Maire donnera la parole au porteur de la pétition pour qu'il puisse présenter sa proposition. Chaque groupe politique pourra également intervenir. Le Maire clôturera le débat et indiquera son souhait :

- ✓ soit de mettre en œuvre la proposition issue de la pétition.
- ✓ soit de soumettre la proposition à la prochaine votation citoyenne du 10 au 15 octobre. Elle devra alors réunir 20 000 voix majoritaires en sa faveur pour que le Maire s'engage à la mettre en œuvre.

## Septembre – octobre

# Une rentrée bien remplie pour la démocratie participative !

**16 septembre** : concertations sur les projets 2015 du square Place Saint-Bruno et d'aménagement des abords du marché de l'Estacade

**17 septembre** : Caravane des projets Place Docteur Schweitzer (secteur 3)

**18 septembre** : Caravane des projets à la Bifurk (secteur 4)

**21 septembre** : inauguration du mur d'escalade sur les berges de l'Isère ; l'un des projets votés en 2015

**24 septembre** : concertation sur le projet 2015 d'aménagement des abords du marché de l'Estacade

**25 septembre** : Caravane des projets à la Maison des Habitants Bajatière (secteur 4)

**26 septembre** : Conseil Municipal et présentation de la pétition sur le stationnement si elle est validée par le service des élections de la Ville

**29 septembre** : Caravane des projets à la Bifurk (secteur 4)

**30 septembre** : concertation sur le projet 2015 du square Place Saint-Bruno

**Début octobre** : si la pétition sur le stationnement n'est pas acceptée au conseil municipal, un débat contradictoire sera organisé à l'Hôtel de Ville sur cette thématique.

**3 octobre** : expositions sur les projets soumis au vote dans le cadre des budgets participatifs dans les Maisons des habitants et au Jardin de Ville

**4 octobre** : choix du de l'entreprise qui réalisera le projet 2015 du square Place Saint-Bruno

**7 octobre** : Premières Rencontres Nationale des Budgets Participatifs à Grenoble

**8 octobre** : Caravane des projets au parc Jean Verlhac (secteur 6)

**10 octobre** : Caravane des projets à l'ADIIJ, espace jeunesse (secteur 2)

**10-15 octobre** : Une semaine pour voter

**Avant les vacances de Toussaint** : inauguration des travaux d'aménagement réalisés aux abords de l'école Nicolas-Chorier dans le cadre du budget participatif 2015